

# 1968 comme résultante des « 30 glorieuses », matrice des années 1970 et prémices d'une fin de cycle

Pierre BAUBY, Président de l'AGEL-UNEF en 1968 à Lyon

Intervention lors du Colloque 1968-2018 : *Transformer le travail, transformer la société ?*  
organisé par la CFDT Auvergne-Rhône-Alpes les 21 et 22 mars 2018 à Lyon

Je me permets de commencer par une petite introduction méthodologique : nous avons tous 50 ans de plus. Cette évidence implique de prendre en compte le fait que nous, comme le monde, avons changé, que nous n'avons pas les mêmes lectures et analyses des événements aujourd'hui qu'hier... Les historiens ont ici leur place indispensable, mais nous devons tous assumer cette « distance »...

\*

Plutôt que d'évoquer des souvenirs personnels – tels la décision dès 1967 de rendre mixte la cité Longefer de la MNEF, l'opération « commando » qui a bloqué la parution du Progrès le 12 mai au soir, mon intervention le 13 mai Place des Terreaux au nom de la CGT, de la CFDT, de la FEN et de l'UNEF, les suites du décès du Commissaire Lacroix, ou encore ma candidature en tant que PSU aux législatives de juin 1968 dans la circonscription de Louis Joxe, je voudrais prendre un peu de recul. en proposant une analyse en 3 lectures complémentaires.

**1968 comme :**

- **résultante des « 30 glorieuses »,**
- **matrice des années 1970**
- **et prémices d'une fin de cycle**

## 1. 1968 comme résultante des « 30 glorieuses »

Nous sommes à la fin des années 1960 avec encore les effets de la croissance économique rapide dite des « 30 glorieuses », la quasi-absence de chômage, ...

L'après-guerre a vu un changement majeur en France avec l'émergence et la pleine efficacité d'un nouveau mode de développement et de régulation, le « fordisme ».

Fondé sur le keynésianisme, le fordisme est marqué tout à la fois par une accumulation à dominante intensive du capital, des progrès rapides de productivité, des augmentations importantes et parallèles des revenus du capital et du travail, la production de masse de biens de consommation durables, l'énergie à bon marché, l'urbanisation, le développement des échanges internationaux de marchandises et de capitaux.

La dépression longue des années 1930 avait amené la mise en cause du mode de régulation concurrentielle issu de la grande dépression de la fin du XIXe siècle ; c'était un régime d'accumulation extensive, basé sur les techniques de la première révolution industrielle, qui avait, grâce au développement du monopolisme et du taylorisme, permis la production de masse, mais, faute d'un mode de régulation adapté, pas de consommation de masse, le salaire fluctuant avec le mouvement des affaires autour d'une norme de consommation relativement stable. Périodiquement, intervenaient ainsi des crises de surproduction.

Le fordisme, au contraire, permit cette articulation, au sein de chaque Etat-nation : la croissance de la productivité fut suffisamment forte pour, à la fois, maintenir la rentabilité du capital et permettre l'augmentation du salaire réel. Ce parallélisme de la croissance du pouvoir d'achat et de celle de la

productivité eut été impossible dans le cadre de la régulation concurrentielle, aucun chef d'entreprise n'ayant d'avantage immédiat à octroyer des augmentations de salaire en spéculant sur la croissance ultérieure du marché. Cette contradiction intérêt d'ensemble/intérêt individuel immédiat appelait une intervention active de l'Etat dans la régulation économique, pour promouvoir et institutionnaliser un compromis – certes conflictuel - entre patronat et syndicats portant sur le salaire direct (conventions collectives, législation) et sur le salaire indirect (« l'Etat-providence »), que les conditions de la défaite de 1940 et de la Libération ont rendu possible.

En France, le rôle initiateur et régulateur de l'Etat a été particulièrement important dans la mise en place d'un rapport social assurant la croissance régulière du salaire réel (reconnaissance et formes d'institutionnalisation des syndicats, conventions collectives, indexation de fait des salaires sur les gains de productivité, augmentation systématique et anticipée du pouvoir d'achat, ...). Mais aussi par la mise en œuvre de grands programmes technologiques (aéronautique, électronique, nucléaire, spatial,...), même s'ils furent critiquables dans certains domaines, par l'impulsion et l'orchestration, à partir des années 1960, de la concentration des entreprises pour constituer dans chaque secteur un ou deux groupes aptes à faire face à l'ouverture des marchés européens et mondiaux (les « champions nationaux ») : Usinor-Sacilor, Péchiney, Elf, Saint-Gobain, Lafarge, Alcatel-Alsthom, Thomson, Aérospatiale, Peugeot-Citorën, BSN, etc.

Dès 1950, existe un Etat interventionniste voué à des priorités nouvelles et doté de nouveaux instruments de direction de l'économie. L'industrialisation à grande échelle, les incitations et contrôles sélectifs, l'ouverture internationale de l'économie, l'idéal de l'économie concertée représentent quelques uns des traits de l'ordre nouveau. Le tournant a eu lieu entre 1944 et 1949, avec la création d'institutions nouvelles comme les nationalisations et la planification, ainsi que le changement d'attitude des milieux dirigeants. Le ministère des Finances s'installe dans son statut et dans son rôle de pilotage de l'économie ; la « technocratie » se déploie. Les nationalisations, votées pour l'essentiel entre décembre 1945 et avril 1946, représentèrent moins une avancée vers le socialisme qu'un pas vers la direction de l'économie par l'Etat et vers une réorganisation de caractère technocratique. L'accord se fit en particulier sur le fait que le capital privé était incapable d'apporter le dynamisme et de financer les investissements nécessaires pour rattraper des années de développement anémique et qu'un secteur public étendu donnerait à la nation - ou, pour de Gaulle, à l'Etat - les moyens d'agir sur l'ensemble de l'économie.

La création, le 3 janvier 1946, du Commissariat général au Plan, dirigé par Jean Monnet, marque l'instauration, pour une période, d'une « économie dirigée », justifiée par les nécessités de répartir de maigres ressources, de faire face aux nécessités urgentes de la reconstruction et d'obtenir l'aide américaine (le fameux Plan Marshall). L'Etat joua un rôle de direction effective de l'économie, fixant les prix, organisant la reconstruction et la modernisation. Mais la planification visait aussi à rassembler les « éléments vitaux » du pays (hauts fonctionnaires, experts, patrons, syndicalistes) pour élaborer les conditions d'une réelle modernisation économique, basée sur la productivité et la compétitivité ; ce second aspect, qui se perpétua au-delà de la période de reconstruction, devint le symbole de l'économie « concertée ».

D'autres mesures, relevant de la même volonté modernisatrice, révélèrent ultérieurement leur importance, telles la création ou la réforme de grands organismes de recherche scientifique et technique sur l'énergie atomique (CEA), les télécommunications, l'électronique, l'aéronautique et l'espace, ou la création de l'ENA. L'Etat se vit attribuer de vastes responsabilités économiques et sociales ; des hommes nouveaux arrivèrent à la tête de l'appareil de direction économique, dont Jean Monnet au Commissariat au Plan ou François Bloch-Lainé au Trésor représentent l'archétype des hauts fonctionnaires modernisateurs, qui mirent en œuvre des politiques nationales expansionnistes et interventionnistes, contrastant fortement avec la période d'avant-guerre. Dès 1946, l'Etat était devenu le premier consommateur, producteur, employeur et chercheur du pays. Il disposait de pouvoirs de réglementation impressionnants concernant l'investissement, le crédit, les prix, les salaires ou le commerce extérieur.

Ainsi fut assuré, pendant une longue période, un équilibre dynamique de fonctionnement, un « cercle vertueux », dont la crise ne s'est révélée qu'au cours des années 1970, du fait de la rupture de l'unité (relative) entre espace économique et espace politique national, engendrée par l'internationalisation des circuits productifs et des courants de circulation.

Cette longue rétrospective me semble indispensable pour comprendre mai 1968.

C'est d'abord un immense mouvement de la jeunesse – étudiante ou non, en France comme en Europe -, qui ne se satisfait ni de cette belle « mécanique », ni des perspectives qu'elle semble ouvrir : Il suffit d'évoquer « On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance », « Je ne veux pas perdre ma vie à la gagner », « Métro-boulot-dodo », « Sois jeune et tais toi... », ...

Mai 68, c'est aussi une vaste révolte ouvrière - la plus grande grève de l'histoire de France portée par une série de revendications : de meilleurs salaires, une plus grande liberté syndicale, des rapports patrons-salariés moins rigides, une réduction du temps de travail, une association des travailleurs à la marche de l'entreprise, ...

10 millions de salariés en grève obtiennent de réelles avancées sociales lors des accords de Grenelle du 27 mai : augmentation du salaire minimum de 35%, hausse générale des salaires de 10%, création de la section syndicale d'entreprise, quatrième semaine de congés payés, ...

C'est aussi un mouvement de solidarité internationales, dans un contexte en transformation profonde avec en particulier la lutte du peuple vietnamien et plus généralement les mouvements de libération nationale, les processus de décolonisation, l'émergence de ce que l'on a appelé le « Tiers monde ».

Mai 68, c'est la convergence – certes souvent conflictuelle - de ces mouvements dans une dynamique d'abord de solidarité contre la répression - « CRS SS », « La police vous parle tous les soirs à 20h » -, puis de révolte culturelle : le refus de supporter davantage les coutumes autoritaires et les préjugés surannés qui dominaient la société française, pour exiger une société plus juste, plus égalitaire – déjà en particulier entre les sexes (on ne parlait pas encore de « genre ») - et plus libre, à preuve l'anagramme de Berliet devenu liberté...

Sans reprendre à mon compte la présentation trop souvent « mécaniste » de la contradiction entre forces productives et rapports de production, il y avait de cela dans la situation de la fin des années 1960.

Il faut bien parler ici de « libéralisme culturel » : « Il est interdit d'interdire », « Soyons réalistes, demandons l'impossible », « Prenons nos désirs pour des réalités », ...

Mai 68 nous incite dès lors à revenir sur le faux débat franco-français sur le « libéralisme », qui oppose par trop d'un côté « libéralisme politique et culturel », de l'autre « libéralisme économique ». Sans aller jusqu'à l'affirmation de Laurent Joffrin dans *Libération* évoquant « les errements d'un certain individualisme libertaire, qui donne involontairement la main à l'idéologie libérale », il me semble nécessaire de rejeter la fusion sous les appellations « libéralisme », « néo-libéralisme » ou « ultra-libéralisme » du libéralisme économique et des libéralismes politique et culturel, donnant le plus souvent le primat du premier, ce qui ne fait que créer de faux débats...

## **2. 1968 comme matrice des années 1970**

En fait, mai 1968 va structurer en profondeur les années 1970.

Qu'on en juge en France avec le rejet et le départ de de Gaulle dès 1969, le congrès d'Épinay de 1971, les assises du socialisme de 1974 et la reconstruction du PS, le « programme commun » et ses avatars, toute une série de luttes ouvrières – dont la lutte des Lip a représenté un symbole et une perspective -, plus généralement toute une effervescence qui va travailler en profondeur la société française, une montée des aspirations à la maîtrise - d'abord au plan local – par chacun et par les petites communautés de leur destin individuel et collectif.

Mais il faut aussi évoquer la crise économique ouverte en 1973, qui va amener une série de profonds retournements, avec l'explosion du chômage et de l'inflation, le fort ralentissement de la croissance, des replis sur les « acquis antérieurs » à défendre.

Mais la mesure de ces mutations sera en bonne partie occultée par la convergence, qui se développe en particulier derrière le « Changer la vie » et, passionnant paradoxe, l'« élection, piège à cons » débouche sur l'élection de François Mitterrand en 1981.

Mais cette issue ne sera qu'un bref épisode...

En fait, on voit apparaître dès la seconde moitié des années 1960 les signes d'un blocage du fordisme, qui devient manifeste après le choc pétrolier de 1973. La crise qui se développe alors n'est pas seulement une crise conjoncturelle ou cyclique de surproduction ou de suraccumulation. Elle relève de l'épuisement du fordisme, tout particulièrement de la contradiction entre un mode de régulation dont la base est nationale et l'internationalisation croissante des économies et des sociétés, à laquelle le processus d'intégration européenne cherche à répondre.

Un des aspects les plus évidents des blocages du fordisme concerne la place et le rôle de l'Etat, tant ils avaient été déterminants dans ce mode de régulation à base nationale : l'intégration européenne s'est accompagnée de la mise en place d'institutions qui conduisent à dessaisir chaque Etat national d'un nombre croissant de compétences et à réduire son autonomie d'orientation ; nombre de décisions économiques ou sociales peuvent se heurter à ce qu'il est convenu d'appeler les « contraintes extérieures », ce dont témoignent les échecs successifs des différents plans de relance, qu'ils soient mis en œuvre par des gouvernements de droite ou de gauche ; le développement d'une sphère financière de plus en plus déconnectée de l'économie réelle, la valse des capitaux d'une place financière à une autre, réduisent les capacités de maîtrise et de décision de chacun des Etats. Plus généralement, l'internationalisation ne se limite pas à l'économique : la multiplication des contacts, le développement des communications, l'extension et l'accélération de la circulation des informations et des connaissances, amènent une connexion croissante des enjeux culturels. Les dimensions nationales et internationales sont de plus en plus imbriquées. En même temps, intervenaient des phénomènes politiques avec un soulèvement de la jeunesse contre les rigidités politiques qui bloquaient le développement démocratique, une contestation des décisions autoritaires de l'administration, une explosion de la demande d'arbitrage et de respect des droits.

L'incapacité des différentes politiques menées en France depuis 1974 à préserver et à promouvoir la cohésion sociale, a redonné vigueur à la vieille question de l'efficacité des interventions publiques et plus généralement de la place et du rôle de l'Etat, question qui avait été mise en sommeil pendant les « Trente glorieuses », tant la croissance régulière de la production, du pouvoir d'achat et de la consommation avait contribué à légitimer le « dirigisme » et son efficacité. La « vague de libéralisme économique » n'est pas un simple effet de mode. Elle s'appuie sur une contestation grandissante d'un Etat jugé bureaucratique, envahissant et tatillon, dont le renforcement et l'excroissance nourrissent le sentiment de dépossession, individuelle et collective, de la maîtrise des choix.

### **3. 1968 comme prémices d'une fin de cycle**

Le début des années 1980 est principalement marqué par une volonté de « retour » aux 30 glorieuses, à ses mécanismes et logiques, au fordisme, que manifestent aussi bien la relance par les salaires et la demande, les nationalisations industrielles et bancaires, une décentralisation qui sera dans les faits le « sacre des notables », une volonté de relance de la « planification à la française », ...

C'est quasiment le mythe du « socialisme dans un seul pays »...

Mais dès 1983 apparaissent de tels déséquilibres que cette voie apparaît impraticable et que le cycle qui la portait soit fermé. Alors que la solution eut pu être européenne, il faudra attendre 1986 pour qu'émerge

avec l'Acte unique une perspective à cette échelle, mais en privilégiant le mythe d'un marché intérieur et en engageant la libéralisation des services publics et sans que soit pensé un nouveau modèle de développement pour se substituer au fordisme national ; puis 1992 pour qu'avec le traité de Maastricht, qui intègre des conséquences de la chute du mur de Berlin, commence à émerger des pistes nouvelles en matière de citoyenneté européenne, de protection de l'environnement, de cohésion économique et sociale, de réseaux transeuropéens, de protection des consommateurs, d'objectifs directement politiques avec la sécurité intérieure et extérieure...

Les grands absents de ces perspectives ne sont autres que l'Europe et la démocratie.

C'est bien parce que chacun des Etats européens n'est plus en mesure de maîtriser certains enjeux fondamentaux de son avenir, qu'ils ont été amenés aux lendemains de la Seconde guerre mondiale d'agir ensemble pour défendre et promouvoir des intérêts qu'ils pouvaient avoir en commun.

Aujourd'hui, chacun des Etats européens – même le plus développé – n'est qu'un nain économique, financier, politique et militaire – même s'il est membre du conseil de sécurité de l'ONU et dispose de la bombe atomique. A défaut de se mettre ensemble, de conjuguer leurs moyens et d'exprimer des volontés fortes, les Etats européens seraient inéluctablement vassalisés – on le verra bien vite pour la Grande-Bretagne si le Brexit est confirmé. L'UE n'est pas – n'est décidément plus – un choix, mais une nécessité, un besoin vital pour les Européens s'ils veulent défendre et promouvoir leurs intérêts, leur modèle social, leurs valeurs, leur civilisation.

C'est à l'échelle de l'Union européenne qu'il faut définir un nouveau modèle de développement qui conjugue unité et diversité ; les intérêts de chacun et intérêt commun ; l'économique, le social et l'environnemental ; la centralisation et la décentralisation ; les différents niveaux d'appartenance, le local, le régional, le national et l'europpéen ; les valeurs communes et les droits fondamentaux ; les capacités de décision et la démocratie.

Autant la démocratie représentative a marqué un progrès sensible par rapport à l'absolutisme et à toute forme de despotisme, autant elle conduit de plus en plus aujourd'hui à une confiscation des pouvoirs au profit des dirigeants et des permanents et à la dépossession des membres des différentes organisations et plus généralement des citoyens. Justifiée par la nécessité de l'unité et de l'efficacité de l'action collective, cette forme d'organisation repose sur les mêmes présupposés que la représentation : les responsables ont forcément une meilleure connaissance de la situation, une maîtrise supérieure des enjeux, une capacité d'analyse et de définition des actions que n'ont pas les citoyens, qui doivent être informés et formés et dont la tâche est de mettre en œuvre sur le terrain les décisions prises. Dès lors, l'organisation doit être hiérarchisée. La diversité des expériences, des connaissances et des points de vue est considérée non comme une richesse, mais comme une entrave à l'action, une mutilation de l'organisation.

En fait, la supériorité de l'intelligence collective sur les capacités individuelles ne trouve pas à s'exprimer dans des formes anciennes. Il faudrait dé-présidentialiser la vie politique, syndicale et associative, établir de nouveaux rapports entre centralisation et décentralisation, le vertical et l'horizontal, l'unité et la diversité, l'individu et le collectif, mettre davantage en œuvre des formes d'interactivité et de démocratie directe, promouvoir des formes d'organisation en réseaux, régénérer la citoyenneté à tous les niveaux.

« Nous ne sommes plus dans les années 1970 » et il ne sert à rien de répéter inlassablement les réponses qui ont pu porter alors leurs fruits, mais qui sont inopérantes aujourd'hui. Mais n'est-ce pas être fidèle à l'« esprit 68 » que de porter ces deux dimensions essentielles de notre devenir : l'Europe – mai 1968 a été européen – et la démocratie – mai 1968 a reposé sur une réelle participation populaire. Bref, « ce n'est qu'un début, ... »